

Compte-rendu d'Audience (Réunion de travail !)

CGT/ Nouveau DR 06 Janvier et 12 Janvier 2012

En ouverture de séance, la CGT lui souhaite la bienvenue dans notre belle direction et nous remercions le Directeur d'avoir reçu notre délégation pour cette audience. Le DR nous sert une leçon de sémantique sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une audience mais d'une réunion de travail. La CGT ne s'en offusque pas, nous accordons plus d'importance aux actes qu'aux mots, le travail ne nous a jamais fait peur. La CGT présente ses vœux. Cette courtoisie ne nous est pas accordée en retour. Ça commence bien... La CGT se félicite de la disparition des GT locaux. La CGT travaillera dorénavant avec la direction locale de manière bilatérale. La réunion de travail peut donc commencer. L'atmosphère se détend. Pas pour la hiérarchie qui entoure le DR et qui semble être sous pression : MM Hamon, Marin, Marty et Bellanger, ainsi que Mme Durand.

En préambule, nous rappelons au DR que notre syndicat a entrepris au niveau national, une enquête sur la discrimination syndicale subie par nos militant(e)s. Au travers de l'évaluation/notation, nos militant(e)s sont souvent victimes d'une carrière en dents de scie. Nous demandons au DR, en sa qualité de chef de service régional de veiller à ce que la hiérarchie directe respecte l'exercice du droit syndical. La CGT se réserve le droit d'ester en justice dans tous les cas contraires répertoriés.

Le DR nous évoque la **réunion du 04/01 avec le DI** et le staff des 3 DR dans le cadre du Comité Technique Local (CTL) du 19/01, basée sur 3 axes :

- Bilan de la performance 2011
- Plan de performance 2012 (Axe Seine et spécialisation des CROCS principalement)
- Audit interne sur les Risques Psychosociaux (RPS)

Selon le DR et le DI le bilan de la performance 2011 est excellent. La CGT s'étonne dès lors de l'utilité de ce bilan au Havre puisqu'on supprime 13 emplois dans le PAE 2012, puisqu'on centralise 80% des missions au PAGP, puisqu'on transfère le service des tabacs... Vous avez bien travaillé, on vous supprime !!!

- **BSEN :**

Sur les effectifs, il respectera les engagements pris par le DI, avec un ajustement des effectifs au niveau de l'Effectif de Référence, donc de 23 à 27 agents.

La CGT réaffirme se féliciter de la mise en place de la nouvelle mission de contrôle des espaces confinés (EC). Nous insistons sur le fait que ce n'est qu'une mission supplémentaire, certes exigeant une haute technicité, mais une mission dévolue parmi tant d'autres à la BSEN. Le contrôle des navires doit rester le cœur de métier de cette unité dans tout son ensemble pour la pérennité de la brigade. Le DR approuve. **UNE VICTOIRE POUR LA CGT !**

Le DR nous parle de 3 équipes de 4 agents formés au contrôle des EC. La CGT a dénoncé à la DG toute absence d'ambition, d'autant que seule notre façade maritime est concernée par leur réflexion. Jusqu'en 2013, les effectifs devraient donc augmenter pour atteindre l'ER. Pour les formations, qui devraient commencer fin juin (livraison du matériel en mai), une réunion a lieu à La Rochelle fin janvier. Comme demandé par la CGT, le DR souhaite clarifier le régime de travail de cette mission.

La CGT lui demande comment il fera pour respecter la promesse de son prédécesseur d'offrir un régime indemnitaire spécifique aux agents concernés ? Nous lui apprenons que suite à notre bilatérale avec le DG en date du 04/01/2012, aucunes primes NBI ne seraient attribuées aux agents. Le DR en prend acte, et il nous précise que lui-même n'a fait aucune promesse en la matière.

Le relogement de cette unité est toujours à l'étude.

Il demandera un bilan de cette mission au bout de 2 ans d'exercice.

- **BSEP :**

- La CGT rappelle comment s'est déroulée la fusion de cette unité, l'érosion des effectifs et le climat délétère persistant avec des comportements inadmissibles de certains agents non seulement vis à vis des usagers, mais aussi au vu du cadre déontologique commun à tous les agents SURV. Nous l'avertissons que nous ne laisserons plus passer les propos racistes, xénophobes et anti-syndicaux. Nous lui relayons nos informations sur certains actes commis dans cette unité et comment certains se sentent protégés dans leurs exactions par leur hiérarchie directe. Nous lui expliquons qu'en tant que DR, il est le responsable pénal en cas de problème majeur. Nous ne tolérerons plus une seule attaque contre notre syndicat, ni des contrôles au faciès, des sorties d'armes intempestives et autres débordements prévus et réprimés par la commission de discipline.

Le DR en prend acte. Sur la réforme de la retenue douanière, il admet qu'aucun local n'est adapté. Il réfléchit à mutualiser un site pour les 3 unités restantes. Nous lui rappelons que des travaux ont eu lieu il y a deux ans.

La mise en œuvre de la hiérarchie SURV devrait être actée au 10/01. A l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu, il semblerait qu'il n'en est encore rien. Le DR comprend notre revendication sur le contrôle SNCF et il nous indique que la réflexion avance sur ces contrôles qu'il juge lui aussi opportuns. **UNE VICTOIRE POUR LA CGT !**

Le DR admet que cette unité a été vidée de sa substance du fait d'un effectif insuffisant. L'axe de travail de cette unité se portera sur la réalisation de 100 contentieux tabac, via le contrôle du tri postal. De plus, la mission ferry et des contrôles SURV/OP-CO seront leurs autres missions dédiées. Quid de la mission PPF ? Il ne veut pas d'une unité « scotchée » aux péages. La CGT s'inquiète sur l'avenir de cette unité, née d'une fusion, et cantonnée à l'environnement portuaire. « *La BSEP ne doit pas rester sur le port sinon les brigades vont se marcher dessus* ». Le DR n'a pas l'intention de la supprimer, même s'il admet que sur les 3 unités existantes, la BSEP est celle qui a le moins « *d'attraits* ».

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques, le DR n'a eu aucune instruction. La CGT ne veut pas que les congés des agents soient reportés. Il comprend et il ne le fera pas. Il y aura deux Equipes Maître de Chien (EMC) en permanence. Nous saisissons l'occasion pour rappeler une de nos revendications tombée aux oubliettes, faute de volonté de la hiérarchie locale mais aussi du DI, à savoir l'entraînement des EMC-Explos et un lieu dédié sur le site du Havre. Il est au courant de notre demande et il a exhumé le dossier. Il a exigé du Chef divisionnaire de se saisir du problème. Nous réitérons que l'octroi de lingettes imprégnées n'est pas une solution adaptée. Nous voulons un bunker, avec une zone dédiée aux exercices, afin de stocker les marchandises explosives de formation. Le DR partage notre point de vue. Affaire à suivre...mais **VICTOIRE POUR LA CGT !**

Sur notre question de l'arrivée d'une EMC anti-tabac, il avoue son incertitude sur l'emploi de cette EMC dans la direction. Il regrette que ce soit en échange d'une EMC-Stups. Il veut voir les conditions d'entraînement et d'exercice de cette nouvelle EMC avant de s'exprimer.

- **BSEC :**

Suite à ses nombreuses visites de site, le DR a trouvé l'outil « SYCOSCAN » vieillissant. La CGT s'interroge sur une telle déclaration : est-ce que le Port autonome du Havre souhaite investir dans un autre équipement ? Le DR sous-entend qu'une solution passerait par le financement d'un site par le PAH, exploité par la Douane. La CGT s'inquiète ouvertement d'une telle issue :

l'externalisation de nos tâches a toujours débouché sur une suppression de nos effectifs et de nos missions. La CGT restera extrêmement vigilante sur ce dossier.

Depuis plusieurs années, la CGT revendique une nouvelle campagne de formation OM (6) ainsi qu'une session de formation CAMARI, comme précisé dans le cadre réglementaire imposé par l'ASN. Tous les agents travaillant au SYCOSCAN doivent être formés CAMARI. Nous rappelons au DR que les derniers agents qui ont passé l'examen CAMARI en avril 2010, sont toujours en attente de passer leur oral. La validité de la formation s'achèvera en avril 2012. La situation est donc urgente, et nous ne pouvons que regretter l'absence de suivi des formations au sein de notre administration, ainsi que le peu de cas fait aux agents concernés et motivés par l'obtention de cet examen. Le DR s'engage à intervenir très vite. **UNE VICTOIRE POUR LA CGT !**

Sur les questions de pollution des conteneurs, du contrôle des déchets et de la nouvelle mission radioactivité. Nous le tenons au courant des derniers éléments en notre possession. Notre syndicat a été convié au Colloque international de Hambourg sur ces trois thématiques précises. Nous demandons la possibilité qu'un documentaire sur les risques liés à la pollution dans les conteneurs soit diffusé lors des RMI. Le DR refuse dans un premier temps, non par désaccord, juste pour signaler que c'est indispensable mais pas suffisant. Il admet que cette question de santé publique est d'une importance capitale. Lors de ses visites de site, notamment à l'OCEAN et à l'EUROPE, il a constaté de visu que la note DR/DI en la matière n'était pas respectée. Il propose donc une journée d'accueil (notes, remise des EPI, plan de circulation etc.) avec mise en pratique l'après-midi, avec signature qui vaut acceptation et connaissance. La mise en place d'un module de formation est en cours d'élaboration. Le film sera remis à la DR dans les prochains jours. **UNE VICTOIRE POUR LA CGT !**

- **Fonction d'ACMO :**

Le DR nous indique que tous ces dossiers ne peuvent être pris à la légère et que la fonction d'Agent Chargé de la Mise en œuvre (ACMO, responsable de la politique hygiène, sécurité et conditions de travail) serait dorénavant une fonction à temps plein. C'est une revendication majeure de notre section qui aboutit donc ! **UNE VICTOIRE POUR LA CGT !**

- **Contrôles de radioactivité :**

Pour faire taire la rumeur, le DR confirme qu'il n'a reçu, pour le moment, aucune instruction de la DG sur la baisse du taux de contrôle. Suite à l'incident survenu à l'EAT et le refus d'un terminal d'accepter un conteneur d'un autre terminal, M.ZERBINI va faire aboutir la démarche des protocoles de sécurité et de contrôle et va rappeler aux terminaux leurs obligations.

- **Opération « Déchets » :**

Le DR insiste sur le fait que chaque opération doit faire l'objet d'une préparation sérieuse, avec révision et dotation des équipements de protection individuelle. C'est une bonne chose.

- **BHR :**

Le DR souhaite la renforcer. Bien entendu, le DI ne gonflera pas l'effectif sur le papier. Par conséquent, notre DR envisage de remplacer le collègue malade par un autre collègue du Havre, volontaire pour postuler pour la BHR. Cela permettrait de ne pas laisser seul l'agent actuel, contraint de se mettre parfois en danger pour assurer ses missions.

- **Hangar 44 :**

Le DR nous confirme l'avancée du dossier et l'appel d'offre lancé aux entreprises de manutention portuaire pour toute la manutention du Hangar 44. Les devis pour les travaux sont lancés. Les décisions seront prises à la DI.

- **EFFECTIFS :**

Il gèrera son effectif en fonction des contraintes imposées par le DI. En attendant, il souhaite

que tous les SURV retournent en SURV sur le terrain (sauf CROC et vaguemestre). Une offre de recrutement d'un emploi réservé « handicap » pour des missions d'accueil (DR) a été lancée cette semaine.

- **ICS :**

Contrairement au DG qui estime qu'il a y trop de monde, le DR pense que l'unité fonctionne bien en l'état. D'autant plus que l'expérience de déstagement d'une partie de la charge de travail de la cellule ICS de Marseille sur Le Havre va commencer en mars. Il ne maintiendra pas cette expérience si la charge de travail imposée aux agents est trop importante et si elle doit se faire sans effectifs supplémentaires. Bilan en novembre. Il souhaiterait aussi une rencontre des 3 DR concernées (Le Havre, Marseille et Roissy) pour faire un bilan.

Concernant le régime de travail, il nous a confirmé qu'il signerait, comme son prédécesseur, la dérogation pour le maintien des services de 12 heures. **VICTOIRE POUR LES AGENTS !**

- **Fusion ICS/CELTIC :**

Pour le DR, la question ne se pose pas en terme de fusion (contrairement à la DG). Il souhaiterait travailler sur un outil de ciblage performant, national, au Havre.

Concernant la Celtic, il pense qu'elle s'appellera la *PELTIC* lors de la mise en service effective de Delta P... donc, les effectifs chargés de la prise en charge pourront s'inquiéter, pas la PELTIC.

Le DR estime qu'il ne faut pas « *stariser* » la Celtic laquelle n'est qu'un service de ciblage aux compétences qui doivent être mises à la disposition de tous.

Le DR souhaiterait déménager les services ICS et Celtic dans le logement de fonction du DR qu'il souhaite remettre à la disposition des services. La DG y est pour le moment opposée...

- **DELTA P :**

Nous faisons part de l'inquiétude des agents chargés de la prise en charge sur les secteurs au vu du déploiement de Delta P dans les mois à venir. Le DR la comprend et la trouve légitime.

Toutefois, le schéma organisationnel de la prise en charge ne sera pas modifié tant que Delta P ne permettra pas de ciblage pertinent et tant que l'interface Delta P/AP+ ne sera pas au point. Pour le moment Delta P n'est qu'un outil de sûreté. L'outil n'a d'ailleurs pas un historique satisfaisant pour le moment (200 jours seulement). Il faut donc le faire évoluer.

Quand il sera l'heure d'envisager un autre schéma organisationnel (« *une fusion sera envisagée pour faire quelque chose de sérieux* ») espérons juste que les collègues ne soient pas traités comme ceux du PAGP aujourd'hui...

- **PAGP :**

C'est avec consternation que les collègues ont appris le transfert de leurs missions sur Rouen en 2012. Il faut dire que ce fut brutal !!! Et pourtant, l'ancien DR était au courant depuis septembre 2011....merci qui ?

Accessoirement, les douaniers sont des êtres humains qui s'attachent chaque jour, malgré le manque de reconnaissance et d'effectifs, à remplir parfaitement leurs missions, avec la plus vive conscience professionnelle. Ils méritent un peu plus qu'une annonce entre deux portes un vendredi soir, un peu plus qu'une visite hâtive avant cette audience pour éteindre l'incendie qui couve... Non, Monsieur le Directeur, vous n'apaiserez pas leur colère légitime, même avec des promesses de reclassement, des priorités à la mobilité et l'assurance d'un emploi quoi qu'il arrive. Ils sont déçus. Déçus par la méthode. Déçus d'avoir mis autant de cœur à l'ouvrage pour s'entendre dire qu'il faut donner du travail à des agents qui en ont besoin...

M.ZERBINI a tenté de justifier ce transfert de missions fiscales sur Rouen : 400 entreprises de transport à la taxe à l'essieu, c'est peu. Le DAFN, même si Le Havre double sa capacité de plaisance

sous nos fenêtres (!), ne représentant qu'un enjeu minime car ayant vocation à être dématérialisé. Les droits de port vont faire l'objet d'une informatisation sécurisée permettant le versement direct d'un opérateur privé vers un opérateur public et inversement. Le poste doit être supprimé. La taxe poids lourd (TPL) fera l'objet de la même procédure. Pour les CI, les DRM iront directement au SME pour recevabilité, le reste partira à Rouen.

Ce n'est pas la conception du service public de proximité que défend la CGT ! C'est pourquoi nous alerterons les élus politiques, les syndicats professionnels de transport et de plaisance, le Maire du Havre et les redevables qui vont devoir se déplacer à Rouen pour effectuer leurs formalités. C'est notre rôle, nous ne manquerons pas de le faire, le DR l'a compris.

Ceci dit, pour M.ZERBINI, ces missions ne sont pas prioritaires : il faut se concentrer sur les missions portuaires, cœur de notre métier, ce à quoi nous avons répondu que l'un n'empêche pas l'autre. La CGT, depuis la réforme du dédouanement, défend jour après jour le cœur de métier douanier, le renforcement des contrôles physiques, les contrôles ex ante et ex post, les contrôles en entrepôts, les enquêtes, et tous les services de gestion qui recouvrent, remboursent, conseillent les entreprises, tous ces acteurs de la vie douanière qui font que les résultats sont excellents. Ne rien abandonner de nos trois missions : fiscale, économique et de contrôle, une et indivisible, pour une douane socialement et économiquement utile. Aucune mission ne doit être abandonnée ! A chaque mission abandonnée, ce sont des emplois qui disparaissent et un peu de la Douane qui meurt. Nous nous battons toujours pour sauvegarder nos missions, donc nos emplois.

En tout état de cause, si ce transfert doit avoir lieu, il se fera en plusieurs étapes : phase d'information des redevables (celle des agents a été oubliée mais celle des entreprises ne le sera pas...), mise en place informatique, étude de la capacité d'absorption par Rouen (on décide de transférer sans savoir si Rouen peut accueillir ?). Quoi qu'il en soit, ces opérations auront lieu fin 2012.

Le pôle accueil perdure, ne serait-ce que pour le dédouanement des particuliers.

Les agents restructurés pourront suivre leur boulot à Rouen (mais probablement sans accompagnement social) ou seront reclassés au Havre grâce à une mobilité prioritaire. Tant pis pour ceux qui aimaient leur boulot et s'y investissaient...

- **Activité CI :**

Quelles incidences pour le SME de ce transfert des CI sur Rouen (CI du PAGP + service tabacs de la DR) ? Aucune (à part la recevabilité des DRM en plus). Les missions CI du SME ne varieront pas, l'orientation des contrôles CI sera toujours pilotée par Le Havre.

- **SME :**

Son déménagement sera programmé, mais pas dans l'immédiat. Il faut trouver une solution immobilière (on a déjà entendu ça...). Des éventualités sont évoquées (Océan, CREPS) mais rien n'est abouti pour le moment, il y a trop de projets en attente qui s'imbriquent les uns dans les autres. Les choses se débloquent naturellement. La CGT avait en effet insisté sur l'exiguïté des locaux, à plus forte raison si le service doit être renforcé, ce qui a été confirmé (quand?)

- **Veille Delta :**

Ce thème avait été balayé d'un geste par les deux prédécesseurs quand la CGT a demandé que les agents soient enfin entendus.

Petit rappel historique : à la mise en place de Delta, P.Ollivier avait reçu tous les agents de visite et leurs chefs de service. Tous s'étaient opposés à une veille centralisée : travail monotone, éloignement du poste de travail, méconnaissance d'une partie du trafic portuaire, travail sur écran toute la journée, perte de l'initiative du contrôle, contrainte gourmande en effectif et prioritaire sur le travail de secteur, etc. Le DR de l'époque a fait la sourde oreille. Son successeur aussi.

M.ZERBINI quant à lui, répond favorablement à notre vieille demande d'étude ergonomique. Il

souhaite organiser la veille autrement, toujours de manière centralisée (ce qui n'est pas notre demande) mais avec du personnel qui ne serait pas pris sur les secteurs (« *on va moins ponctionner sur les services* »), du personnel volontaire pour se spécialiser dans la veille exclusive. Pour nous, l'idéal, qui répond par ailleurs à la demande des agents, serait un retour du ciblage des contrôles physiques sur les secteurs. Peut-être cesserait-on ainsi l'hémorragie des départs d'agents de visite expérimentés à qui on a retiré tout l'intérêt du travail. **DEMI-VICTOIRE DONC POUR LA CGT !...** Tout vient à point à qui sait attendre et convaincre ! Le combat continue donc.

En plus de la veille Delta, la cellule Delta/AP+, la veille ICS et la Celtic feraient elles aussi l'objet de cette étude ergonomique.

Nous avons d'ailleurs rappelé le vote en décembre 2010 d'un emploi supplémentaire à la cellule Delta/AP+. Personne n'a oublié mais il semblerait que tout dépende désormais des travaux prévus (depuis 13 mois!). Un message de la CGT : vite vite ! Les travaux !!! Car il faudra étudier la phase de travaux avec précision, ce n'est pas un bureau comme les autres, il va falloir anticiper sérieusement l'aspect technique.

- **Tableau de mobilité :**

Le DR le maintiendra. Il semble surpris de notre question. Nous lui rappelons que P.Ollivier l'avait retiré puis remis 18 mois plus tard sur la demande insistante de la CGT, pour lutter contre l'arbitraire.

Nous demandons à ce que les règles soient respectées pour toutes les catégories, y compris les A qui sont bien souvent écartés ou affectés de façon peu transparente par rapport à leur nombre de points. La règle commune doit s'appliquer à tous. Le DR s'y engage. L'ordre sera respecté et les derniers arrivés seront les derniers servis...ce qui n'est pas toujours le cas.

Nous demandons aussi à ce que chaque poste vacant fasse l'objet d'une enquête diffusée à l'ensemble des services, ce qui n'est pas toujours le cas non plus...

Le retour à de meilleures pratiques (à l'exclusion des postes discrétionnaires...) devrait se faire.

- **CDO et PVD :**

Il n'y aura pas d'affectation à la CDO malgré le départ de 20% des effectifs. Il y aura une arrivée au PVD (un B) pour remplacer les 3 départs !!!

• **CONCLUSION : une première entrevue, déjà de belles victoires sur les dossiers travaillés par la CGT depuis bien longtemps, mais aussi de mauvaises nouvelles et beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir des missions douanières et des effectifs. Une raison de plus donc pour venir au rassemblement à la DI jeudi 19/01 ! Le travail avec le DR sera constructif, l'ambiance comme d'habitude travailleuse, le dialogue et l'écoute respectueux. N'hésitez pas à nous saisir de vos questions. Comme pour les élections, vous faites confiance à la CGT et vous avez raison.**

